



CONDUCTEUR POIDS LOURD DE TRANSPORT ROUTIER

ROME : N4101

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 3 ou aux titulaires du permis D âgés de plus de 21 ans et de la FIMO-marchandises (renouvelable tous les 5 ans). Une carte individuelle de qualification de conducteur est nécessaire. Une visite médicale en préfecture est obligatoire pour accéder à la formation. Un certificat de formation au transport de matières dangereuses peut être exigé.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Exécute des travaux administratifs courants (vérification de documents, frappe et mise en forme de courriers pré-établis, suivi de dossier administratifs, ...) selon l'organisation de la structure ou du service
- Assurer l'activité administrative liée au transport : bon de livraison, autorisation de circuler, caractéristique du produit, rapport de livraison, rapport d'accident...
- Transporter dans les conditions de sécurité et de rapidité optimales des produits, dangereux ou pas, d'un point à un autre
- Préparer le véhicule aux opérations de chargement et/ou de déchargement
- Participer parfois aux activités de chargement et/ou déchargement
- Verrouiller les systèmes une fois le chargement/déchargement réalisé
- S'assurer de la conformité du chargement (poids, répartition de la charge, conformité en ADR—règlement de transport de matières dangereuses)
- Prendre connaissance et respecter les plans de préventions des entreprises visitées (enlèvement ou livraison)
- Faire réaliser le contrôle du bon état du véhicule (révision, contrôle technique)
- Signaler toute défaillance de fonctionnement ou de conformité du véhicule

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

Manutention :

- Chargement et déchargement du véhicule
- Bâchage et débâchage
- Changement de remorque
- Changement de roue

Activités administratives :

- Contrôle des marchandises
- Organisation de la tournée
- Participation à l'élaboration de protocoles sécurité (tournées régulières)

Contrôle et entretien du véhicule

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Camion attribué personnellement ou non (changement de camion ou de remorque en fonction des disponibilités, du chargement, de la destination...)
- Dispositifs de livraison ou de déchargement (bras télescopique, hayon hydraulique, chariot élévateur embarqué, diable...)
- Terminal informatique de gestion de livraison, lecteur code barre, bordereau optique

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Vibrations du véhicule
- Exposition au froid pour les camions frigorifiques ou au chaud pour les véhicules transportant des matières à haute température
- Manutention en cas de livraisons
- Bruit
- Astreinte visuelle
- Station assise prolongée

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Prise d'informations permanente
- Vigilance
- Contraintes psychologiques (délais de livraison, suivi GPS des véhicules, prévention du vol de chargement, prévention du risque de passagers clandestins...)
- Travail de nuit, horaires irréguliers, amplitude des horaires
- Prise irrégulière des repas, coucher dans le camion...
- Travail isolé pendant la conduit

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante	Peu compatible pour les maladies touchant l'appareil locomoteur ; Compatible avec aménagement organisationnel pour le diabète, la maladie de Crohn ; Pas compatible avec l'épilepsie, les pathologies cardiovasculaires
Visuel	Pas compatible avec la cécité ; Peu compatible avec une déficience visuelle
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Peu compatible si traitement médicamenteux
Traumatisme crânien	Peu compatible
Mental	Peu compatible